



## STAGE SYNDICAL :

# DROITS DES PRÉCAIRES AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**S'INFORMER ET AGIR AU QUOTIDIEN**

→ **JEUDI 20 FÉV : JOURNÉE AESH**

**VENDREDI 21 FÉV : JOURNÉE AED** ←

La précarité concerne 1/4 des salarié.es de l'éducation nationale. De plus l'État en tant qu'employeur déroge à certains principes du code du travail (ex : possibilité de ne pas cotiser à l'assurance chômage). **Le quotidien est souvent un calvaire pour les AESH et les AED.**

Le calvaire est financier, administratif et pédagogique... Cette rentrée 2024 connaît encore des **dysfonctionnements administratifs intolérables** (pas de contrat, retard de paie...) qui sont le symbole d'une **maltraitance institutionnelle** et de mépris envers des métiers essentiels.

### **ÊTRE PRÉCAIRE NE SIGNIFIE PAS ÊTRE SANS DROIT !**

L'objectif de ce stage est que les personnes concernées par ces statuts se regroupent, parlent de leurs quotidiens et ressortent de leur journée de stage mieux outillé.es individuellement et collectivement.



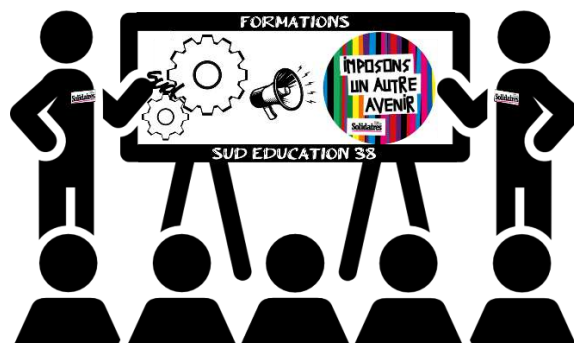
### **LES JOURNÉES DE FORMATIONS SYNDICALES SONT UN DROIT !**

On a le droit à 12 jours / an et c'est compté comme du temps travaillé, donc payé !

⇒ **SYNDIQUÉ·ES OU NON : INSCRIVEZ-VOUS !**

# LE PROGRAMME DU STAGE

Susceptible d'évoluer en fonction des inscrit-es et des questions que vous voulez aborder. N'hésitez donc pas à envoyer vos envies de formation avec votre intention de participer à ce stage et aux repas du midi : [isere@sudeducation.org](mailto:isere@sudeducation.org)



## JEUDI 20 FÉVRIER : AESH

**8h30** - Accueil café

**9h** - Tour de table et témoignages

**10h** - Droits et obligations dans la Fonction Publique pour les statuts précaires de droit public

**11h** - Les Missions des AESH et l'organisation des PIAL

## VENDREDI 21 FÉVRIER : AED

**8h30** - Accueil café

**9h** – Tour de table et témoignages

**10h** - Droits et obligations dans la Fonction Publique pour les statuts précaires de droit public

**11h** - Missions des AED et organisation des établissements

### REPAS COLLECTIF À PRIX SOLIDAIRE

**14h** - Présentation des outils de recherche : legifrance, guides SUD éducation ...

**14h30** - Ateliers par petits groupes :

- Connaître ses droits : missions, CDIisation, titularisation...
- Droits sociaux (sécu, aides...)
- S'organiser au quotidien dans le PIAL : emploi du temps, affectation, hiérarchie...
- Entrée et sortie du métier (droit à la formation, au chômage...)

**14h** - Présentation des outils de recherche : legifrance, guides SUD éducation ...

**14h30** - Ateliers par petits groupes :

- Connaître ses droits : missions, CDIisation, titularisation...
- Droits sociaux (sécu, aides...)
- Entrée et sortie du métier (droit à la formation, au chômage...)
- Établissement : Problème d'équipe, autoritarisme de la direction



**LA TITULARISATION DE TOUTES ET TOUS LES PRÉCAIRES,  
SANS CONDITION DE NATIONALITÉ, NI DE CONCOURS,  
EST AU CŒUR DES REVENDICATIONS DE SUD ÉDUCATION**

## ⇒ POURQUOI S'INSCRIRE À CE STAGE ?

L'Éducation nationale broie ses personnels, multiplie les types de contrats, tout en étant de plus en plus privatisée ! Seule une réflexion et action collectives nous permettront d'organiser nos luttes, de défendre nos droits syndicaux, et de militer quotidiennement au sein de cette institution.

Ce stage a pour but d'accueillir les précaires et titulaires de l'éducation nationale afin d'être (in)formé·e et de mieux (ré)agir individuellement et collectivement. : rompre avec l'isolement, le morcellement des tâches et l'arbitraire de l'administration ...

## ⇒ COMMENT ?

**1** Envoyez votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique **AVANT le 17 JANVIER 2025**  
**DERNIER DÉLAI !** (Modèle de lettre au dos)

**2** Dès que vous avez déposé votre demande de congé, remplissez en ligne [le formulaire](#) ou renvoyez-nous le bulletin-réponse ci-joint complété au 3 rue Federico Garcia Lorca 38100 Grenoble.



## ⇒ QUAND ?

**JEUDI 20 FÉVRIER 2025**

⇒ Journée AESH (9h-17h)

**VENDREDI 21 FÉVRIER 2025**

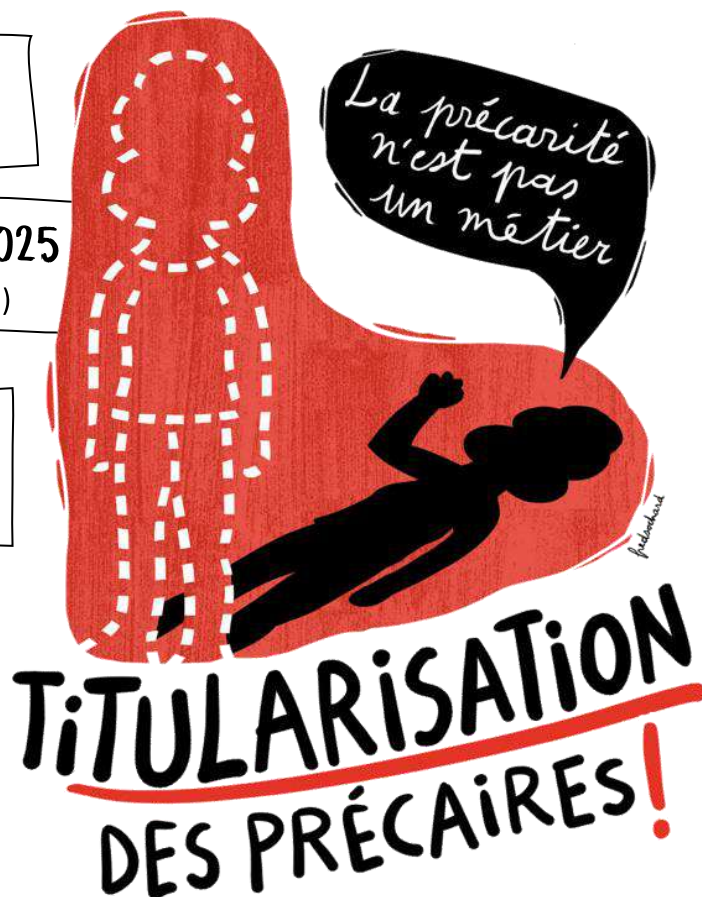
⇒ Journée AED (9h-17h)

## ⇒ OÙ ?

**Local de SUD éducation 38**  
3 rue Federico Garcia Lorca  
38100 Grenoble

**LE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT (12 jours/an) POUR TOUT·E SALARIÉ·E, TITULAIRE OU NON.**

Pour ce stage, vous pouvez demander une autorisation d'absence pour l'une des journées ou les 2 jours.



Pour celles ou ceux en difficultés financières, il est possible de demander une aide financière (transport, repas) au syndicat et nous verrons ce que nous pouvons faire pour organiser la solidarité !



**IMPÉRATIF :**



**VOUS DEVEZ DÉPOSER LA DEMANDE POUR LE 17 JANVIER DERNIER DÉLAI.**

### MODÈLE POUR S'INSCRIRE AU STAGE :

« Lieu », le  
M<sup>me</sup>/M le/la chef d'établissement

M<sup>me</sup>/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera (soit le 20 février 2025, soit le 21 février, soit les deux jours) à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris).

Signature :

**POUR LES AESH, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT JOINDRE UN FORMULAIRE AATER D'ASA.**

Vous pouvez le télécharger : [ici](#)

Si vous n'avez PAS DE RÉPONSE 15 JOURS AVANT le début du stage (soit le 05 février), celui-ci est réputé ACCEPTÉ.

**EN CAS DE REFUS, CONTACTEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT :**

[isere@sudeducation.org](mailto:isere@sudeducation.org)

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus.

**S'INFORMER, C'EST SAVOIR SE DÉFENDRE !**

**SAVOIR SE DÉFENDRE, C'EST S'ORGANISER**

**COLLECTIVEMENT POUR NOS DROITS !**

**S'ORGANISER COLLECTIVEMENT, C'EST AUSSI SE SYNDIQUER !**



**PRÉVIENS LE SYNDICAT DE TA PARTICIPATION :**  
**[FORMULAIRE À COMPLÉTER EN LIGNE](#)** (à retrouver sur notre site)

### OU PAR COURRIER

NOM :  PRENOM :

LIEU de travail :  STATUT :

Téléphone :  Mail :

Demande d'hébergement solidaire  OUI / NON

Repas pris le Jeudi midi  OUI / NON  Repas pris le Vendredi midi  OUI / NON

Quelles sont vos attentes concernant ce stage ? Avez-vous déjà des questions à nous transmettre ?